

Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

AZB 3001 Berne - Prix Fr. 35.- annuel - publié mensuellement - 5 500 ex. - www.udc.ch - franc-parler@udc.ch - avril 2017



Payer 3'200.- francs de plus

**...pour une
douche froide?**

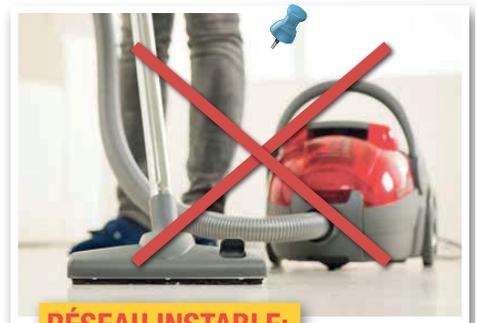
Votation du 21 mai 2017

NON à la
loi sur l'énergie

*3'200.- par an pour un ménage de quatre personnes

www.loi-energie-non.ch

Comité interpartis contre la loi sur l'énergie, Case postale, 3001 Berne, CCP 31-404614-3



RÉSEAU INSTABLE:

Passer l'aspirateur uniquement quand il y a du soleil?



**TEMPÉRATURE LIMITÉE
PAR L'ÉTAT:**

Plus que 18 degrés dans
l'appartement?



PRIX DU CARBURANT TROP ÉLEVÉ:

Finies les vacances en avion
pour les revenus moyens?

Engagez-vous!

Participez dès maintenant et soutenez
la campagne!

Page 16



VOTATIONS 21 MAI L'UDC AU FRONT CONTRE LA STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE

Le parti dénonce une «vraie arnaque à coups de milliards contre la classe moyenne» et copie ainsi le slogan des opposants à la RIE III.



Une info à nous transmettre? Une histoire à nous raconter? Ecrivez-nous à web@20minutes.ch

«Le voile intégral n'a aucune signification»

par Pascal Schmuck, Zurich - L'interdiction du voile intégral Autriche rencontre des échos positifs en Suisse. L'UDC veut faire voter le peuple à ce sujet.



27.03.2017

L'UDC lance sa campagne contre l'"arnaque à coups de milliards"



La stratégie énergétique 2050 mise sur les énergies renouvelables, comme ici une éolienne et un barrage près du col du Nufenen en Valais (archives). © KEYSTONE/OLIVIER MAIRE



Payer 3'200 francs de plus? Non, merci.

Le 21 mai, nous voterons sur l'utopique et impayable loi sur l'énergie. De plus en plus d'entreprises, associations professionnelles et particuliers rejoignent nos rangs. Nous avons cependant aussi besoin de votre plein engagement.

Cette votation touche au confort durement acquis par la classe moyenne. Voilà pourquoi il est si important que les citoyens et citoyennes montrent le carton rouge à cette réforme énergétique beaucoup trop chère, et déposent le 21 mai un NON dans l'urne. C'est la seule façon de préparer le terrain à un approvisionnement énergétique porteur d'avenir, financièrement supportable et sûr pour notre pays.

Il nous appartient de défendre les intérêts des familles de la classe moyenne et des petites et moyennes entreprises. Dans le même temps, de plus en plus de Suisses et Suissesses ouvrent les yeux et notre alliance en faveur d'un approvisionnement énergétique financièrement supportable ne cesse de gagner des membres : diverses associations professionnelles cantonales, les maîtres d'ouvrages, les restaurateurs ou les boulangers et confiseurs ne sont que quelques exemples des représentants de PME qui nous soutiennent dans notre combat.

Néanmoins, nous ne pourrons l'emporter que si tous s'engagent pleinement : commandez et distribuez des affiches et flyers, mettez à disposition votre terrain, votre grange, les murs de votre maison, etc. pour des affiches. Collez vous-mêmes des affiches partout où vous le pouvez ou écrivez une lettre de lecteur. Chaque contribution, chaque soutien compte. Vous trouverez le talon de commande à la dernière page de notre Franc-Parler.

Tous ceux qui examinent de plus près cette indicible mise sous tutelle étatique remarquent immédiatement que cette loi est tout sauf suisse, parce qu'elle compromet notre liberté et notre prospérité. À nous tous à présent de faire un travail d'explication et de nous engager de toutes nos forces ces prochaines semaines. Nous avons besoin d'un approvisionnement énergétique sûr et financièrement supportable, aussi pour nos enfants et petits-enfants. Je vous remercie.

Albert Rösti, conseiller national, président de l'UDC Suisse

Bilan de la session de printemps

La session de printemps s'est tenue du 27 février au 17 mars.

Positif:



La Confédération doit faire des économies!

Alors que les citoyens sont depuis des années confrontés à une augmentation des taxes, impôts, ainsi qu'à des dépenses supplémentaires, c'est maintenant au tour de la Confédération de se serrer la ceinture. Le programme de stabilisation adopté devrait permettre des économies de 755 millions CHF environ en 2018 et près de 820 millions CHF en 2019. Le personnel de la Confédération, jusque-là toujours épargné par les mesures d'économie, est lui aussi touché.

Plus de moyens pour les soins aux propres enfants malades

Les personnes qui prennent soin d'un enfant gravement malade ou lourdement handicapé à domicile devraient à l'avenir percevoir davantage d'argent. Le supplément mensuel pour soins intensifs destinés aux familles concernées sera donc augmenté. La mesure adoptée, à l'origine d'une proposition de l'UDC, soutient les soins au sein de la famille, et renforce en fin de compte le bien-être de l'enfant.

Positif/Négatif:



Aucune chance pour le SICE !

Le Conseil national, en tant que conseil prioritaire, a unanimement refusé d'entrer en matière sur le système incitatif en matière climatique et énergétique (SICE). La Confédération comptait à travers celui-ci financer la stratégie énergétique 2050, à hauteur de 500 milliards de francs, par une taxe incitative sur l'électricité, l'huile de chauffage et l'essence. Le rejet est symptomatique de la politique énergétique actuelle. Le Parlement, à l'exclusion de l'UDC, veut remanier complètement le système actuel de l'énergie, par une loi qui passera en votation le 21 mai. Mais dès qu'il s'agit du financement, on met le holà, par crainte du peuple. La politique du centre-gauche se révèle ainsi enfin telle qu'elle est : une vaste hypocrisie aux frais de la population et de la place industrielle suisse !

Négatif:



Expansion des prestations AVS au détriment des jeunes

Malgré la situation financière défavorable de l'AVS, qui aurait dû être corrigée une fois pour toute par la réforme de la prévoyance vieillesse désormais achevée, la majorité de gauche au Parlement a décidé d'augmenter les rentes de 70 francs. Or, les seuls à bénéficier de cette augmentation seront les nouveaux retraités. Les retraités actuels devront participer bravement au financement de l'augmentation, qui coûtera plus d'un milliard par an : la TVA devrait augmenter de 0.6%. Cela représente des recettes supplémentaires d'environ 2 milliards de francs. Les jeunes devront passer à la caisse, non seulement à travers cette hausse de la TVA, mais aussi par la hausse des cotisations salariales.

Nouveau gonflement de l'appareil judiciaire

La création d'une cour d'appel au sein du Tribunal pénal fédéral gonfle encore davantage l'appareil judiciaire. Les procédures seront ainsi encore plus longues et les criminels devront purger leur peine encore plus tard, s'ils la purgent un jour.

La Suisse élève modèle

On rejette le financement de la stratégie énergétique à travers le SICE, mais on continue d'adopter gaiement des prescriptions et restrictions. C'est ainsi que pourrait être décrit le comportement schizophrène du Conseil national. Celui-ci a en effet décidé, en tant que conseil prioritaire, de diviser par deux les émissions CO2 de la Suisse par rapport à 1990 d'ici à 2030, dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat. Cet objectif utopique touchera l'ensemble de la population, ainsi que l'économie. La Confédération a ainsi déjà prévu une interdiction du chauffage au mazout dès 2029, le triplement de l'actuelle taxe CO2 et avec lui encore d'autres charges pour la population sont en préparation. La Suisse devrait ce faisant, d'après la Confédération, faire figure d'élève modèle dans le débat mondial sur le climat, au détriment de sa propre population ...

Les délégués de l'UDC disent NON à la loi sur l'énergie

Les représentants de l'UDC Suisse se sont réunis le 25 mars à Appenzell à l'occasion de l'Assemblée des Délégués pour débattre de la loi sur l'énergie qui sera votée par le peuple le 21 mai prochain. Les Délégués ont adopté par 322 voix contre 4 et 1 abstention le mot d'ordre NON à cette stratégie hors de prix et inutile. La loi sur l'énergie demande entre autre une division par deux de notre consommation d'énergie avant 2035. Cet objectif plus qu'ambitieux ne peut être atteint qu'avec une hausse sans précédent des taxes sur le courant électrique, les hydrocarbures, les carburants ainsi que par des prescriptions contraignantes et restrictives.

La loi sur l'énergie exige une baisse de la consommation d'énergie de 43% jusqu'en 2035. En d'autres termes, la consommation d'huile de chauffage, d'essence, de diesel, de gaz et de bois doit être réduite de moitié ou presque alors que celle d'électricité doit diminuer de 13%.

«Il est incompréhensible et irresponsable de la part d'une conseillère fédérale de manipuler les faits au point d'en arriver au chiffre totalement irréaliste de 40 francs par ménage. C'est sciemment tromper la population. Notre parti a le devoir de faire toute la vérité sur cette arnaque de plusieurs milliards de francs et d'obtenir un non dans l'urne le 21 mai prochain. Mettons-nous au travail. Nous savons ce que nous avons à faire.»

Albert Röstli, président de l'UDC

Il est parfaitement logique que ces objectifs – si effectivement ils sont réalisables – ne peuvent être atteints que moyennant des restrictions douloureuses. Le projet prévoit en effet un programme de rééducation de la population, la mise sous tutelle des citoyennes et des citoyens ainsi qu'une lourde facture à régler par la classe moyenne alors que les grands consommateurs bénéficieront d'allègements ciblés.



"Cette loi est le plus grand projet d'étatisation, de régulation et de centralisation depuis des décennies. Il revient maintenant à l'UDC de lutter contre ces taxes, ces redevances, cette bureaucratiation, cette menace contre la prospérité et l'emploi. La loi sur l'énergie est une douche froide pour la population dans le plus vrai sens du terme."

Céline Amaudruz, conseillère nationale (GE), vice-présidente de l'UDC



Les Délégués ont adopté par 322 voix contre 4 et 1 abstention le mot d'ordre NON à cette stratégie hors de prix et inutile.

La loi sur l'énergie – une attaque contre la classe moyenne

Une attaque contre les ménages: dans son message au Parlement le Conseil fédéral annonce lui-même un coût global de quelque 200 milliards de francs jusqu'en l'an 2050. Cela fait des dépenses supplémentaires de 5 – 7 milliards de francs par an durant les 32 années à venir. Compte tenu des 8,2 millions d'habitants que compte actuellement la Suisse, ce montant représente 800 francs par habitant ou 3200 francs par an pour une famille de quatre personnes.

Une attaque contre les travailleurs: la nouvelle loi sur l'énergie renchérit l'électricité (hausse de la RPC de 1,5 à 3,2 cts par kWh dans une première étape, puis à 5,4 cts, frais de chauffage plus élevés, essence plus chère, hausse des loyers).

Attaque contre les entreprises, les PME et les arts et métiers: augmentation des coûts de production, renchérissement de l'énergie, nouvelles prescriptions de production, remplacement des flottes de véhicules et des chauffages, interdiction des chauffages à huile.

Attaque contre les consommateurs: ce que nous avons du mal à imaginer aujourd'hui pourrait devenir réalité demain, c'est-à-dire des prescriptions nous dictant quand nous avons le droit de laver le linge, de passer l'aspirateur et de nous doucher. L'Etat imposera-t-il bientôt des prescriptions sur la consommation et des mesures d'incitation? Interdira-t-on la consommation de viande et rationnera-t-on le café?

Attaque contre les automobilistes: ne pourrions-nous bientôt utiliser notre voiture qu'un jour sur deux? Le litre d'essence coûtera-t-il bientôt 3 francs? Le fameux professeur Anton Gunzinger, qui fait la tournée des popotes pour défendre la stratégie énergétique, a-t-il raison en affirmant que le litre d'essence devrait coûter 10 à 12 francs à la suite d'une hausse du prix d'un franc par année à partir de 2018? Devrions-nous changer notre voiture contre une plus économique ou nous contenter du vélo? La limitation de la vitesse sera-t-elle abaissée dans toute la Suisse?

Attaque contre les régions de montagne: prescriptions contre les voitures à quatre roues motrices, renchérissement massif de la mobilité. Les automobilistes seront encore plus qu'aujourd'hui les vaches à lait de la Nation. Nous n'avons pas tous un arrêt de tram devant la maison!

Attaque contre les paysans: un paysan a besoin d'énergie toute la journée, que ce soit pour traire, pour rouler en tracteur ou pour chauffer. Les profiteurs seront rares; le paysan moyen devra payer de sa poche le tournant énergétique.

Attaque contre le tourisme: d'abord on protège tous les paysages possibles et imaginables de la Suisse, puis, tout à coup, sous le prétexte du «tournant énergétique», on les défigure avec un millier de nouvelles éoliennes (aussi dans les zones protégées). Les personnes qui habitent près d'une éolienne le savent bien: un bruit de fond permanent dérange les environs; les sentiers pédestres et pistes de ski de fond doivent être déplacés à cause de la glace projetée par les rotors; le sol est jonché d'oiseaux déchiquetés par les pales.



**Polyvalent compact
pour exigences élevées**



CHF 9'950.-*

V21 Pont d'usine
*Prix hors 8% TVA, PVC

WWW.DFSK.SWISS



**VOTRE ANNONCE DANS
LES JOURNAUX DE L'UDC
FRANC-PARLER ET SVP-KLARTEXT**

Jusqu'à 15% de rabais possible. Plus de 60'000 lecteurs en Suisse allemande et Suisse romande.

Plus d'informations en appelant le **031 300 58 58** ou par e-mail à franc-parler@udc.ch.

Découvrez notre journal en ligne sur www.udc.ch



**BIEN PLUS QU'UNE
IMPRIMERIE**



DIETSCHI PRINT&DESIGN AG
Ziegelfeldstrasse 60
4601 Olten
T 062 205 75 75
www.dietschi-pd.ch

Payer 3'200.- francs de plus

**...pour une
douche froide?**

www.loi-energie-non.ch

NON à la
loi sur l'énergie

Votation du
21 mai 2017

IMPRESSUM

FRANC-PARLER est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | Tirage: 5'000 | Éditeur et rédaction: Stiftung SVP-Parteizeitung, Secrétariat général | Case postale 8252 | 3001 Berne | Tél.: 031 300 58 58 | Fax: 031 300 58 59 | franc-parler@udc.ch | www.udc.ch | Rédaction: Kevin Crausaz | Crédit images: UDC Suisse, admin.ch, parlament.ch, Peter Schaub, Goal AG.

Celui qui veut soutenir les paysans doit refuser la loi sur l'énergie

Je ne parle aujourd'hui pas en tant qu'homme politique, mais comme simple paysan, qui maniait ce matin encore la fourche à fumier dans l'étable, bottes de caoutchouc aux pieds, et qui s'engage contre la loi sur l'énergie. Cette stratégie énergétique nuira à l'agriculture, dont les coûts de production sont élevés.

par Konrad Langhart, président de l'UDC Zurich et agriculteur

Aujourd'hui j'ai traversé les belles prairies zurichoises, la belle Thurgovie et les bucoliques paysages appenzellois. J'ai le cœur serré quand je me représente ces régions en 2035, avec toutes ces éoliennes alignées les unes à côté des autres. Je consomme dans mon exploitation environ 4'000 litres de diesel par an. Mes sous-traitants, dont j'ai aussi besoin pour certains travaux, utilisent eux aussi du diesel pour leurs appareils. Tout cela coûtera cher. J'ai

«Si vous souhaitez soutenir l'agriculture, alors vous n'avez pas besoin d'augmenter les paiements directs ni les subventions. La meilleure façon de soutenir les paysans, c'est précisément de refuser des lois aussi insensées que celle-ci.»

besoin d'essence pour livrer ma viande de bœuf directement aux clients. Le coût des transports vers et depuis l'exploitation augmentera. J'ai besoin d'électricité pour éclairer l'étable, chauffer les abreuvoirs l'hiver, ou pour l'ordinateur sur lequel je m'acquitte de toute la bureaucratie agricole. À Berne, on nous dit sans cesse: « Vous les paysans, vous pourriez produire de

l'énergie solaire. » Ceux qui ont déjà une installation photovoltaïque peuvent bien sûr la garder, personne n'a rien contre, et un NON à la loi sur l'énergie n'y changera rien. Concernant les installations de biogaz, je dois encore dire aux rêveurs verts-rouges : Avez-vous déjà calculé combien d'installations de biogaz sont nécessaires pour remplacer une seule centrale nucléaire ? Environ 40'000. Cela correspond environ au nombre d'agriculteurs à plein temps en Suisse. On peut dire : « Oui, c'est faisable, tous les paysans devraient en avoir une. » Mais alors cela signifie aussi qu'il faudrait décupler les cheptels porcins et bovins. Cela par contre, ils ne le veulent pas.

De gros dégât pour l'agriculture

Bref : cette stratégie énergétique nuira à l'agriculture, dont les coûts de production sont élevés. Je peine donc à comprendre comment notre association professionnelle, les représentants des agriculteurs, soutiennent un tel projet. Je réfléchis sérieusement à faire l'économie de mes cotisations à l'Union suisse des paysans et à



Un paysan a besoin d'énergie toute la journée, que ce soit pour traire, pour rouler en tracteur ou pour chauffer. Ceux qui en profiteront seront rares; la plupart devra payer de sa poche le tournant énergétique.

utiliser l'argent pour compenser les dégâts que causera cette loi. Si vous souhaitez soutenir l'agriculture, alors vous n'avez pas besoin d'augmenter les paiements directs ni les subventions. La meilleure façon de soutenir les paysans, c'est précisément de refuser des lois aussi insensées que celle-ci.

La réduction de moitié de la consommation d'énergie coûtera des milliards

L'UDC est le seul parmi les grands partis politiques à annoncer la couleur et à se battre contre la nouvelle loi sur l'énergie. Elle sera le seul grand parti à s'opposer à cette arnaque irresponsable de plusieurs milliards contre la classe moyenne.

Nous devons arracher les masques de nos adversaires. Il faut enfin que quelqu'un parle distinctement. Les beaux yeux de Madame Leuthard peuvent sans doute impressionner beaucoup d'hommes. Mais il ne faut pas qu'ils nous aveuglent. La Stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral et du Parlement n'est pas une stratégie. C'est un vol sans visibilité, un commando suicide. Complètement irresponsable. Une opération à l'issue incertaine, irréfléchie, très peu suisse. Et beaucoup trop chère.

Une authentique arnaque de plusieurs milliards

La facture devra être payée par la classe moyenne. Par les travailleurs, les paysans, les artisans, les consommateurs, les locataires, les propriétaires immobiliers, les automobilistes, les chefs d'entreprise.

Que veut la Stratégie 2050 en réalité? Jusqu'en 2035 nous devons réduire notre consommation d'énergie de 43% par an et par personne en comparaison avec l'année 2000. C'est ce que dit textuellement la loi. Cet objectif ne peut être atteint que par un programme de rééducation de la population, par des mesures d'incitation, un renchérissement de l'énergie, de nouvelles prescriptions et interdictions. En d'autres termes, par une hausse massive des coûts pour nous tous. La consommation énergétique visée en 2035 correspond à celle de 1966. Voulons-nous revenir à l'âge de pierre énergétique?

Doris Leuthard promet d'augmenter la force hydraulique. La réalité est que la production hydraulique suisse est fortement mise sous pression par

mille nouvelles grandes éoliennes. Où placera-t-on ces monstres à rotor dans les paysages touristiques de la Suisse? On peut bien sûr aussi installer des panneaux photovoltaïques sur chaque toit, mais ce qui compte, c'est que ces équipements produisent de l'électricité quand nous en avons besoin.

Un véritable cauchemar pour la classe moyenne

Aussi longtemps que nous ne disposons pas de techniques de stockage de l'électricité qui permettent de transférer en hiver le courant électrique produit en été, aussi longtemps que la force hydraulique est sous pression à cause du subventionnement massif des énergies renouvelables, le tournant énergétique sera un doux rêve de Madame Leuthard et un cauchemar pour nous tous.

Nous refusons de bâtir sur des rêveries. Nous voulons maintenir l'approvisionnement énergétique de la Suisse qui a fait ses preuves, qui est financièrement avantageux et fiable. Donc NON à la nouvelle loi sur l'énergie!



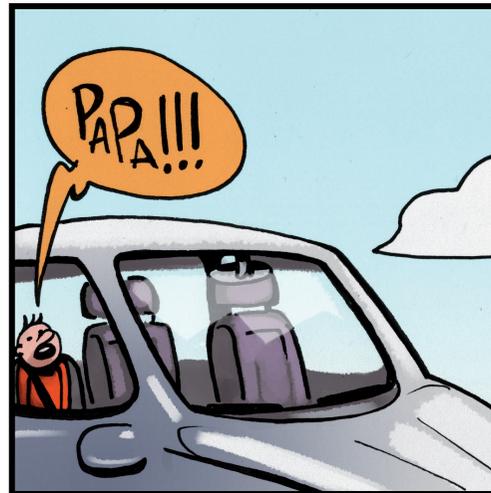
les exportations d'électricité allemande provenant de centrales éoliennes et solaires massivement subventionnées. Et de toute manière, où pourrait encore augmenter en Suisse la force hydraulique?

Doris Leuthard promet de multiplier les énergies renouvelables par douze. Il faudrait pour cela au moins

Toni Brunner,
conseiller national,
Ebnat-Kappel (SG)



Bientôt la réalité? NON à cette arnaque contre les automobilistes!



NON à 3200 francs de charges et impôts supplémentaires par an pour une famille de quatre personnes

NON à une réduction de moitié de la consommation d'énergie imposée par l'Etat

NON à la menace pour la sécurité de l'approvisionnement énergétique de la Suisse

NON à la perte d'emplois et à la baisse de la prospérité

NON à la destruction des paysages: des milliers de nouvelles éoliennes défigureraient notre beau pays, mais n'apporteraient qu'à certaines heures une petite contribution à la sécurité de l'approvisionnement électrique

NON à un système dont profite un petit nombre aux frais de la majorité

NON à de nouvelles prescriptions et interdictions

NON à plus de frais pour moins de confort



ESSENCE À TROIS FRANCS PAR LITRE:

La voiture, un privilège de riches?



PRESCRIPTIONS IMPOSÉES PAR L'ÉTAT:

Plus de décorations lumineuses à Noël?



TROP GOURMAND EN ENERGIE:

Interdiction des bananes, du café et de la viande?

L'AVS délibérément conduite à la ruine

La révision de la prévoyance vieillesse poursuivait essentiellement trois buts : 1. Garantir le montant des rentes pour toutes et tous à long terme. 2. Assurer l'équilibre financier de l'AVS et de la prévoyance professionnelle. 3. Adapter la prévoyance vieillesse à l'évolution de la société. Après l'adoption du projet par les deux Chambres, force est de constater que tous ces objectifs sont largement manqués.

par Raymond Clottu, conseiller national, La Brévine (NE)

Certes, le projet permet de maintenir la majeure partie des rentes à leur niveau actuel. Seul un très petit nombre de bénéficiaires subiront une baisse, minime, de leur rente. Dans le même temps, le volume des rentes augmentera massivement. Par effet du supplément de 70 francs sur la rente AVS et du plafond de 155 pour cent pour les couples mariés, tous les nouveaux retraités uniquement percevront une rente supérieure. Ces changements coûteront plus d'1,4 milliards de plus par an, précipitant encore davantage la ruine de l'AVS.

Cette augmentation de l'AVS ne profitera que rarement à ceux qui, en raison de la baisse (justifiée) du taux de conversion de 6.8 à 6 pour cent, toucheront une rente LPP moindre, de sorte qu'ils ont besoin d'une compensation. Parmi les bénéficiaires de la rente augmentée, beaucoup (dont de nombreux mil-

«Il faut assurer l'avenir de l'AVS ! – Pas distribuer à l'arrosoir et au détriment des rentiers actuels et des générations futures. C'est pourquoi je dis NON à l'AVS 2020, un échec.»

Céline Amaudruz, conseillère nationale (GE)



lionnaires) n'ont pas même de deuxième pilier, et ne sont donc absolument pas concernés par la baisse du taux de conversion. Il en va de même de la génération dite de transition (toutes les personnes de plus de 45 ans), qui ne subira en tout état de cause aucune baisse de rente. En revanche, les personnes touchant des prestations complémentaires, qui, elles, auraient besoin d'une rente supérieure, ne profiteront en rien de l'augmentation, vu que les

prestations complémentaires seront réduites d'autant. C'est pourquoi il faut s'opposer à cette distribution générale selon le principe de l'arrosoir. De surcroît, la loi attaque notre système éprouvé des trois piliers, 1er pilier (AVS), 2e pilier (prévoyance professionnelle) et 3e pilier (prévoyance individuelle), car elle renforce l'AVS et affaiblit le 2e pilier.

D'après le Conseil fédéral, malgré l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, la hausse de la TVA de 0.6% et celles des cotisations salariales de 0.3%, l'AVS présentera en 2027 à nouveau un déficit d'un milliard de francs l'an. En 2035, ce seront 7 milliards et, en 2045, 12 milliards de francs par an. On ne saurait imposer cela aux générations à venir. Un assainissement futur ne peut être réalisé qu'à travers une importante hausse de la TVA.

«L'amélioration pour un petit nombre met la retraite en péril pour tous. Nos enfants et petits-enfants paieront les pots cassés.»

Thomas de Courten, conseiller national (BL)





L'UDC ne veut ni réduire ni augmenter les rentes, mais simplement sauver les générations de rentiers actuelles et futures. C'est là l'essentiel.

Aucune prise en compte de l'évolution sociale

L'objectif de l'adaptation de la prévoyance vieillesse à l'évolution de la société est lui aussi manqué : de plus en plus de gens dans notre pays, notamment des femmes travaillent à temps partiel ou auprès de différents employeurs. Le National voulait modifier la loi en veillant à ce que ces personnes aussi perçoivent à l'avenir une rente suffisante du 2e pilier. Le projet adopté néglige totalement cet aspect.

L'UDC doit rejeter une telle réforme
Du point de vue de l'UDC, cette loi doit être rejetée lors de la votation du 24 septembre 2017. Plutôt qu'assainir l'AVS, elle provoque son expansion, l'entraînant ainsi

dans une spirale d'endettement dont les répercussions seront subies par les générations futures. Cette augmentation des rentes aura pour conséquence de créer deux classes de rentiers : les nouveaux rentiers qui y auront droit et ceux qui sont déjà à la retraite

qui ne toucheront pas un centime supplémentaire mais devront par contre supporter une hausse de la TVA. De plus, le projet n'apporte aucune réponse aux changements de la société. Pour toutes ces raisons, dites NON le 24 septembre prochain !

«L'augmentation des rentes de 70 francs pour les nouveaux retraités créera une société à deux classes au sein de l'AVS. Les rentiers actuels n'en verront pas la couleur, mais devront la financer à travers la TVA.»

Jean-Pierre Grin, conseiller national (VD)



LE NOUVEAU DISCOVERY

**PUISQUE 0.021347%
SEULEMENT DE LA SURFACE
TERRESTRE EST ASPHALTÉ.**



ABOVE & BEYOND



UNE POLYVALENCE PLUS RAFFINÉE QUE JAMAIS.

Le nouveau Discovery est équipé pour affronter presque toutes les conditions routières. Une fois activé, le système Terrain Response 2® ajuste automatiquement la transmission, la suspension et le réglage moteur aux exigences du terrain. Les performances sont ainsi optimales, quelles que soient les conditions de conduite rencontrées.

À tester dès maintenant.

landrover.ch



Free Service: 4 ans ou 100'000 km. Selon la première éventualité réalisée.

Défendre nos valeurs !

L'initiative populaire fédérale « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage », lancée en mai 2016, a fait quelques remous depuis. Aidez-nous à récolter dans le sprint final les signatures encore manquantes. Près d'un tiers des 100'000 signatures requises doit encore être obtenu.

L'initiative exige une interdiction de se dissimuler le visage dans l'espace public. Les exceptions prévues sont clairement formulées. Elles ne comprennent que les raisons de santé, de sécurité, climatiques ou encore les coutumes locales. Les expériences faites dans le canton du Tessin, où une telle interdiction est en vigueur depuis 2016, sont tout-à-fait positives. Les touristes arabes respectent la loi et le tourisme a même le vent en poupe.

Un être libre ne cache pas son visage

Dans les États européens éclairés tels que la Suisse, montrer son visage fait partie des valeurs fondamentales inaliénables du vivre-ensemble. On regarde le visage de son interlocuteur, quand on se parle. Une personne libre ne se cache pas. Personne en Suisse ne peut être contraint à dissimuler son visage. J'ajoute encore: combattons le mal à la racine ! Nous ne voulons pas dans notre pays d'islamisation ou de sociétés parallèles comme à Marseille ou à Malmö. Là-bas, il n'est pas rare de croiser dans la rue des femmes portant la burqa, tout cela parce que les autorités ont tardé à prendre des mesures pour combattre l'islamisme.

La liberté pour tradition

L'initiative s'inscrit dans la tendance actuelle. Quelques pays européens et même des États musulmans appliquent déjà une interdiction de se cou-



Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage

www.interdiction-dissimuler-visage.ch

Une dissimulation volontaire ou imposée du visage dans l'espace public est en contradiction avec le principe de la cohabitation libérale dans une société libre. Personne ne peut être obligé en Suisse, le pays de la liberté, de dissimuler son visage!

vrir le visage, alors que de nombreux autres en discutent. En effet, depuis que le terrorisme de l'État islamique fait des ravages, une chose est claire: les terroristes ne connaissent aucune limite. C'est pourquoi personne en Suisse ne devrait se voir imposer de rencontrer où que ce soit des individus en voile intégral, dont on ne peut même savoir s'il s'agit d'un homme ou d'une femme, s'il est inoffensif ou violent, armé ou non.

Les auteurs de trouble aussi concernés

Les cercles d'extrême gauche, de plus en plus militants, menacent eux aussi activement l'ordre public, en terrorisant systématiquement, cachés sous des vêtements masquant leur identité, tous ceux qui ne partagent pas leurs idées et en vandalisant les biens d'autrui. La situation de Berne, bastion des anarchistes, où le climat

politique dominant veut qu'on prenne encore les extrémistes de gauche avec des gants de velours, tandis que la police, qui veut faire son devoir, est abandonnée à son sort, montre précisément la nécessité d'une interdiction nationale de se couvrir le visage dans l'espace public. Si les majorités gauchistes ne soutiennent pas suffisamment la police, on a d'autant plus besoin d'une solution à l'échelle suisse pour agir avec fermeté contre les fascistes de gauche cagoulés qui vandalisent et mettent la ville sens dessus dessous.

Signez maintenant!

Feuille de signature
en annexe.

Walter Wobmann,
conseiller national,
Gretzenbach (SO)



Interview avec **Manfred Bühler**



Comment se sont passés tes débuts au Parlement fédéral ?

Après mon élection en octobre 2015, l'entrée en matière a été très intense avec l'élection du Conseil fédéral en décembre. Cela m'a tout de suite mis dans le bain de la politique fédérale. Depuis lors, j'ai eu la chance d'apprendre une quantité phénoménale de choses et ce processus n'est de loin pas terminé. Grâce à une excellente ambiance dans le Groupe UDC, j'ai pu intégrer cette grande famille au mieux et bénéficier de l'expérience et des conseils avisés des autres élu(e)s. Travailler au service de ma région et de mon pays au Parlement fédéral est un immense privilège et j'en suis très reconnaissant.

Quel proverbe te décrit le mieux ?

Rien ne sert de courir, il faut partir à point.

Quel est ton plat favori et avec quelle personnalité rêverais-tu de le partager ?

Un plat bernois que je partagerais avec le maire de Moutier pour essayer le convaincre de voter pour que sa ville reste partie intégrante du Jura bernois le 18 juin prochain.

Quels sont tes hobbies ?

La politique a toujours occupé une part importante de mon temps puisque je suis entré au Conseil municipal à 19 ans, et que j'ai toujours eu un ou plusieurs mandats électifs depuis lors. Hormis cela, je fais partie de plusieurs associations et sociétés sportives locales où j'apprécie de retrouver mes amis. Pour me détendre, je pratique la course à pied et le vélo, et en particulier le motocross au sein du Moto-Club de mon village voisin de Corgémont. Nous avons la chance de disposer d'une piste d'entraînement sur place, ce qui est très rare en Suisse. J'aime aussi beaucoup voyager lorsque mon agenda me le permet.

Le voyage que tu as fait qui t'a le plus marqué ?

Un séjour de trois semaines dans l'ouest des Etats-Unis en 2005 qui m'a permis de mesurer la dimension extraordinaire du continent nord-américain.

Si tu pouvais avoir un superpouvoir pour une journée le quel choisirais-tu ?

Le pouvoir de supprimer la maladie – au moins pour les 70 ou 80 premières années de notre vie à tous - car la santé est notre bien le plus précieux.

Ton meilleur et ton pire souvenir en politique ?

Les deux sont liés : le pire a été la déception de ne pas avoir réussi à faire basculer le gouvernement bernois à droite le 30 mars 2014 malgré le fait que j'avais obtenu nettement plus de voix que le sortant socialiste, ceci en



A propos de Manfred Bühler

- **Etat civil:** célibataire
- **Profession:** avocat
- **Mandat(s):** conseiller national et maire de Cortébert BE



raison d'une formule de calcul spéciale pour le siège du Jura bernois. Cette défaite a toutefois posé la base de mon élection en 2015 au Conseil national, qui constitue mon meilleur souvenir à ce jour.

Ton groupe de musique préféré ?

Il est difficile pour moi de n'en choisir qu'un car j'ai des goûts assez variés qui vont de la musique pop (Muse) au Rock (U2) ou même à la musique électronique contemporaine et classique.

Pour terminer, que dirais-tu très brièvement à une personne hésitante pour la convaincre de voter UDC ?

Notre parti est celui qui tient un langage de vérité et qui a le courage d'affronter les problèmes de société et politiques desquels les autres tendent à détourner les yeux.



FRAIS D'ESSENCE TROP ÉLEVÉS:

Livraison des paquets 1x par semaine seulement?



PRODUCTION ÉLECTRIQUE INSUFFISANTE:

Laver le linge une fois par semaine ou par mois, voire à la main?



TEMPÉRATURE LIMITÉE PAR L'ÉTAT:

Plus que 18 degrés dans l'appartement?

Donc, le 21 mai:

LOI SUR L'ÉNERGIE NON

Moi aussi, je m'engage pour un approvisionnement énergétique fiable, financièrement abordable et sûr.

Flyer



- Merci de m'envoyer _____ Flyers pour nos stands d'action ou à distribuer lors d'événements ou dans les boîtes aux lettres.
- Je fais distribuer le flyer via l'outil d'expédition www.prospectus-partout.ch/loi-energie-non par courrier postal dans les communes que j'ai choisies.

Affiche



J'accepte d'apposer des affiches pour la campagne sur mon terrain, le mur de ma maison, de ma grange, etc.

Veuillez m'envoyer:

- _____ affiches papier A2 (42,0 x 59,4 cm)
- _____ affiches papier F4 format mondial (89,5 x 128 cm)
- _____ affiches tous-temps F4 format mondial (89,5 x 128 cm)
- _____ affiches tous-temps B1 (70 x 100 cm)

Adresse:

Nom/Prénom

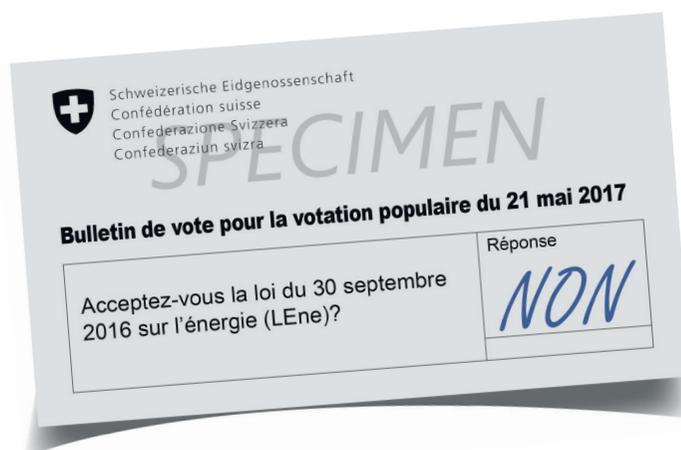
Rue

NP/Lieu

Téléphone

E-Mail

Date/Signature



Découper, photographier ou scanner le talon, puis le renvoyer à:

Union démocratique du Centre UDC
 Secrétariat général
 Case postale
 3001 Berne
 sg@udc.ch / 031 300 58 58

www.loi-energie-non.ch